



COMMUNE DE LA GRAVE – LA MEIJE

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 23 JUILLET 2015

Séance du : 23 juillet 2015

Date de convocation : 21 juillet 2015

L'an deux mil quinze et le vingt-trois juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, **convoqué en urgence**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Nombre de votes : 9

Présents : SEVREZ Jean-Pierre, JOUFFREY Régis, JACOB Roland, SIONNET Philippe, MATHON Sylvie, PIC Jean-Pierre, GAILLARD Florence

Pouvoirs de : FAURE Jean-Louis à JOUFFREY Régis et de GARDENT Bruno à SEVREZ Jean-Pierre

Absents : FAUST Alain, JACQUIER Alain

Secrétaire de séance : JOUFFREY Régis

CHAMBON CATASTROPHE NATURELLE

La route départementale RD 1091 (ex route nationale RN 91) est fermée au niveau du Grand tunnel du Chambon depuis le 10 avril 2015 suite à un glissement de terrain qui provoque des dégâts structurels au tunnel.

Les 800 habitants de La Grave et Villar d'Arène vivent et travaillent principalement en Oisans (Isère).

Cette fermeture de route engendre des dégâts économiques et humains importants.

Face à cet état d'urgence, le conseil municipal sollicite de l'Etat la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

VOTE

Pour : 9

PONT AERIEN CHAMBON – FINANCEMENT CIMA / REGION PACA

La route départementale RD 1091 (ex route nationale RN 91) est fermée au niveau du Grand tunnel du Chambon depuis le 10 avril 2015.

Des navettes lacustres ont été mises en place par le conseil départemental de l'Isère le 17 avril 2015 et ont été interrompues en urgence le 24 juin 2015 le risque de glissement de terrain dans le lac avec formation d'une vague étant devenu très important.

Tous les accès pédestres situés de part et d'autre du Lac ont été interdits à la même date du fait du risque de glissement de terrain.

La fermeture de la route, la suppression des navettes lacustres, la fermeture de tous les sentiers de randonnée autour du lac du Chambon bloquent toute la population des communes de La Grave et de Villar d'Arène dans la Haute Romanche.

Le temps de trajet La Grave – Bourg d'Oisans est passé d'une demi-heure à trois heures en passant par le Col du Galibier. Il n'est donc pas possible de le faire chaque jour.

Une centaine de personnes des deux communes, travaille dans l'Oisans et transite tous les jours par la RD 1091 au niveau du lac du Chambon. La fermeture de tous les accès directs entre la Haute Romanche et l'Oisans met en péril les entreprises et les emplois aussi la mise en place d'un pont aérien par hélicoptère est devenue la seule solution envisageable. Il s'agit d'un pont aérien de « survie » qui ne fonctionne qu'une heure le matin entre 6h30 et 7h30 et le soir entre 18h30 et 19h30 et est destiné aux entreprises et salariés qui travaillent tous les jours en Oisans.

Ce pont aérien est mis en place jusqu'à ce qu'une navette lacustre puisse reprendre.
La commune de La Grave qui subit ce lourd préjudice, ne peut pas financer seule ce pont aérien.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, sollicite des aides financières dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur selon le plan de financement suivant :

Montant des dépenses de transport :	62 238 €
Recettes	
subvention CIMA 50 % :	30 000 €
subvention REGION PACA 50 %	30 000 €

Pour financer ce pont aérien une semaine.

VOTE

Pour : 9

PONT AERIEN CHAMBON – FINANCEMENT DETR

La route départementale RD 1091 (ex route nationale RN 91) est fermée au niveau du Grand tunnel du Chambon depuis le 10 avril 2015.

Des navettes lacustres ont été mises en place par le conseil départemental de l'Isère le 17 avril 2015 et ont été interrompues en urgence le 24 juin 2015 le risque de glissement de terrain dans le lac avec formation d'une vague étant devenu très important.

Tous les accès pédestres situés de part et d'autre du Lac ont été interdits à la même date du fait du risque de glissement de terrain.

La fermeture de la route, la suppression des navettes lacustres, la fermeture de tous les sentiers de randonnée autour du lac du Chambon bloquent toute la population des communes de La Grave et de Villar d'Arène dans la Haute Romanche.

Le temps de trajet La Grave – Bourg d’Oisans est passé d’une demi-heure à trois heures en passant par le Col du Galibier. Il n’est donc pas possible de le faire chaque jour.

Une centaine de personnes des deux communes, travaille dans l’Oisans et transite tous les jours par la RD 1091 au niveau du lac du Chambon. La fermeture de tous les accès directs entre la Haute Romanche et l’Oisans met en péril les entreprises et les emplois aussi la mise en place d’un pont aérien par hélicoptère est devenue la seule solution envisageable. Il s’agit d’un pont aérien de « survie » qui ne fonctionne qu’une heure le matin entre 6h30 et 7h30 et le soir entre 18h30 et 19h30 et est destiné aux entreprises et salariés qui travaillent tous les jours en Oisans.

Ce pont aérien est mis en place jusqu’à ce qu’une navette lacustre puisse reprendre.
La commune de La Grave qui subit ce lourd préjudice, ne peut pas financer seule ce pont aérien.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, sollicite une aide financière du l’Etat sur les crédits de la Dotation d’Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) selon le plan de financement suivant :

Montant des dépenses de transport :	37 917.00 €
- Subvention DETR 80 %	30 000.00 €
- Autofinancement	7 917.00 €

Pour financer ce pont aérien une semaine.

VOTE

Pour : 9

PONT AERIEN CHAMBON – FINANCEMENT REGION RHONE ALPES

La route départementale RD 1091 (ex route nationale RN 91) est fermée au niveau du Grand tunnel du Chambon depuis le 10 avril 2015.

Des navettes lacustres ont été mises en place par le conseil départemental de l’Isère le 17 avril 2015 et ont été interrompues en urgence le 24 juin 2015 le risque de glissement de terrain dans le lac avec formation d’une vague étant devenu très important.

Tous les accès pédestres situés de part et d’autre du Lac ont été interdits à la même date du fait du risque de glissement de terrain.

La fermeture de la route, la suppression des navettes lacustres, la fermeture de tous les sentiers de randonnée autour du lac du Chambon bloquent toute la population des communes de La Grave et de Villar d’Arène dans la Haute Romanche.

Le temps de trajet La Grave – Bourg d’Oisans est passé d’une demi-heure à trois heures en passant par le Col du Galibier. Il n’est donc pas possible de le faire chaque jour.

Une centaine de personnes des deux communes, travaille dans l’Oisans et transite tous les jours par la RD 1091 au niveau du lac du Chambon. La fermeture de tous les accès directs entre la Haute Romanche et l’Oisans met en péril les entreprises et les emplois aussi la mise en place d’un pont aérien par hélicoptère est devenue la seule solution envisageable. Il s’agit d’un pont aérien de

« survie » qui ne fonctionne qu'une heure le matin entre 6h30 et 7h30 et le soir entre 18h30 et 19h30 et est destiné aux entreprises et salariés qui travaillent tous les jours en Oisans.

Ce pont aérien est mis en place jusqu'à ce qu'une navette lacustre puisse reprendre.
La commune de La Grave qui subit ce lourd préjudice, ne peut pas financer seule ce pont aérien.

Afin de pouvoir poursuivre la liaison aérienne au mois d'août 2015, le conseil municipal après en avoir délibéré, sollicite des aides financières de :

Montant des dépenses de transport :	60 940 €
• Subvention Région Rhône-Alpes	60 000 €
• Autofinancement communal	940 €

Pour financer ce pont aérien.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

VOTE

Pour : 9

PONT AERIEN CHAMBON – BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2015

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	6247				Transports collectifs	157 500,00
Total						157 500,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
74	748371				Dotation d'équipement des territoires ruraux	30 000,00
74	74751				GFP de rattachement	7 500,00
74	7472				Régions	90 000,00
74	7477				Budget communautaire et fonds structurels	30 000,00
Total						157 500,00

VOTE

Pour : 9

FAURE Jean-Louis
Pouvoir à JOUFFREY Régis

FAUST Alain

JACOB Roland

JACQUIER Alain

GAILLARD Florence

GARDENT Bruno
Pouvoir à SEVREZ Jean-Pierre

JOUFFREY Régis

MATHON Sylvie

PIC Jean-Pierre

SIONNET Philippe

SEVREZ Jean-Pierre